

## Jeune étudiant sourd désire vivre en france

## Par lesourd, le 30/07/2013 à 22:02

Bonjour Monsieur, Madame,

Je suis un étudiant sourd de nationalité Algérienne, je viens d'obtenir ma licence pro à IUT de Tarbes rattachée à l'université Toulouse3, je suis reconnu comme travailleur handicapé en France, titulaire d'une carte d'invalidité valable jusqu'à 31/07/2018, et allocation aux adultes handicapés

Ainsi je suis titulaire d'un titre de séjour valable jusqu'en Octobre 2013 renouvelable, je suis inscrit à l'université pour l'année 2013/2014.

je suis arrivé en France depuis septembre 2012.

Mes questions

Quelle démarche à suivre afin de faire un changement de statut de l'étudiant au travailleur ? Comment faire pour que je puisse reste en France ?

Ai-je le droit d'inscrire au pôle emploi et au Cap emploi?

Je vous remerciais pour l'attention que vous portez à ma requête.